

Santé

Atelier de restitution des résultats des comptes 2014

Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

QUI a financé? Combien dépensons-nous pour la santé? Qui a géré l'argent du système de santé? Quels services offerts? Comment ont été affectées les dépenses par lieu géographique? Ce sont, entre autres, les questions fondamentales auxquelles répond le rapport des comptes de la santé (CS) 2014, dressé hier à Libreville par le comité technique d'élaboration desdits comptes.

La présentation officielle du document a eu lieu à la faveur d'un atelier de restitution auquel ont pris part le vice-Premier ministre, ministre de la Santé, de la Prévoyance sociale, Paul Biyoghe Mba, qu'accompagnait le président du Conseil économique et social (CES), Georgette Koko, des responsables de l'administration publique, des partenaires au développement et le gotha administratif du secteur de la santé au Gabon.

Véritable outil pour le suivi des mécanismes de financement de la santé, les comptes de la santé font une description systématique des flux financiers liés à la consommation de biens et services de ce secteur, notamment les sources de financement, les prestations, les facteurs de prestations, les dépenses par maladie, sexe et âge, etc.

« Ils visent principalement à décrire le système de santé du point de vue des dépenses. Une des priorités premières est de développer des données fiables en temps voulu, qui sont comparables entre pays et dans le temps. Cela est indispensable pour le suivi des tendances en matière de dépense de santé et les facteurs qui les sous-tendent, qui peuvent à leur tour être utilisées pour la comparaison entre pays et pour les projections dans l'avenir sur la manière dont elles vont se développer. Ces comptes sont exploités au plan international et



Les officiels dont le vice-Premier ministre Paul Biyoghe Mba au centre.



Une assistance nombreuse a suivi avec attention la restitution des comptes de la santé 2014.

au plan national», a indiqué Dr Boureima Hama Sambo, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ainsi donc, en 2014, le système de santé gabonais a pu disposer de données par région sanitaire. Ce qui constitue une avancée considérable dans un pays où les statistiques ne sont pas ancrées dans l'esprit des institutions. A ce titre, on note d'ailleurs qu'en 2014, les dépenses publiques de santé représentaient 9% des dépenses totales de gouvernement. Ce qui est inférieur aux 15% recommandés par la déclaration des chefs d'Etats d'Abuja en 2001.

Les dépenses totales de santé sont estimées, quant à elles, à plus de 292 milliards de francs (292 803 832 404,43 francs CFA), soit 3% du Produit intérieur brut (PIB), et une baisse de 7,8% par rapport à 2013.

Par ailleurs, les ménages sont les deuxièmes plus gros contributeurs du financement de la santé, devant la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). « Plus de 57,34% des dépenses des ménages restent associées à la consommation de médicaments», indique le ministre de la Santé.

En ce qui concerne les postes de dépenses courantes en matière de santé, le rapport indique que les maladies non transmissibles occupent la

première place avec, notamment, 34,31%, devant les maladies transmissibles et la santé de la mère et de l'enfant.

Dont, le paludisme, en tête, représente 9,5% des dépenses. De façon succincte, les dépenses en matière de santé au

Gabon sont le fait de soins curatifs. « Les soins de santé préventifs ne représentent qu'une faible proportion des dépenses

courantes de santé, soit 6,07%», indique le rapport.

Autant d'informations utiles pour l'amélioration du système de santé national, à l'horizon 2020, conformément aux objectifs de santé prônés par les autorités à l'horizon 2020. Soit d'ici à quatre ans. « Il me plaît ici de réaffirmer l'engagement du chef de l'État, du gouvernement et du mien propre pour la réalisation de ces objectifs, car les défis que notre pays doit relever en matière de santé sont énormes. De plus, l'analyse de ces résultats et de notre système de santé révèlent encore plusieurs dysfonctionnements qui expliquent sa faible performance dans nos prestations de santé», a conclu Paul Biyoghe Mba.



MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



CABINET DU MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

ENTITE CHEF DE FILE DU PAGOS

COMMUNIQUE DE PRESSE

PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE (PAGOS) – 10^{ème} FED
Composante Entretien Routier

APPEL A CANDIDATURE POUR LES ACTIVITES DU PAGOS, COMPOSANTE ENTRETIEN ROUTIER

Le Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures, des Travaux Publics, et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage Délégué du Programme d'Appui à la Gouvernance Sectorielle (PAGOS) volet Entretien Routier, en collaboration avec la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (CAON – FED), invite les responsables des PME et BET du Secteur BTP intéressés par les activités dudit programme, notamment les formations théoriques et pratiques, les chantiers école (travaux d'entretien des dépendances et d'assainissements, travaux de rechargement général et d'ensoleillement, travaux de points à temps) à soumettre une demande de candidature constituée de : la fiche circuit (secteur des BTP), l'attestation de soumission CNSS ou quittance de règlement des cotisations du 3^{ème} trimestre 2015, le Certificat attestant que vous êtes en règle avec la Direction des Impôts pour l'année 2015. Toutefois, les PME participant déjà au PAGOS-ER, devront confirmer par lettre leur intérêt à être toujours consultés dans le cadre du projet.

Les dossiers de demande de candidature seront déposés à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le lundi 04 avril 2016 à 15h00 (heure locale) en version papier ou numérique. Les candidats recevront les résultats du Comité de Sélection au plus tard le vendredi 15 avril 2016 à leur adresse postale ou électronique communiquée dans les dossiers.

Ministère des Infrastructures, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire
(Maître d'Ouvrage Délégué)
S/C de l'Entité Chef de File du PAGOS, Composante Entretien Routier,
Centre-ville, Bâtiment annexe des Travaux Publics, 6^e étage, porte 66
BP 49 Libreville – GABON – Tél : 07 85 24 70 et 07 54 27 01
E-mail : ecf_pagoser@yahoo.fr

Fait à Libreville, le 23 mars 2016

Le Secrétaire Général Adjoint du Ministère des Infrastructures, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire



Léopold ONGANGUI

